



DE L'ORDRE ET DES LOIS.

VOL. III.

MONTREAL, MERCREDI, 8 OCTOBRE, 1834.

N° 23

MÉLANGES.

DESCENTE DANS UNE MINE DE HOUILLE.

C'était en 1832, dans un voyage que je fis dans notre chère Normandie. Je passai par Bayeux, ville aux antiques souvenirs et riche encore d'une de ces vieilles basiliques qui font la joie et le bonheur de l'antiquaire. Mais, s'il y trouve à admirer, il ne peut se défendre de gémir sur ce monument si sottement réparé : il voit avec douleur un dôme d'architecture du dernier siècle peser de tout son poids sur des constructions du moyen âge ; il mandit, dans sa colère, les bedeaux stupides et les maçons ignorants, les badigeonneurs passés et à venir, car cela est aussi triste à voir que le serait une celette vierge de Raphaël, à laquelle le pinceau de Vanloo aurait ajouté un chignon crépé et poudré à blanc.

Ce fut plein d'admiration pour cette vieille cathédrale, — hérissée d'anges, de saints et de bêtes fantastiques, avec leurs dentelles de pierre, — et irrité du vandalisme de certains architectes, que j'arrivai aux mines de Lihy.

Lihy n'a rien de remarquable à l'extérieur, rien de saillant dans la physionomie ; ce qui offre seulement quelque intérêt, c'est sa mine de houille.

En creusant un fossé dans cet endroit, on remarqua une substance noire qu'on prit pour des traces d'une mine de fer ; plus tard on reconnut que c'était de la houille. De là des fouilles, et l'exploitation que s'y trouve aujourd'hui.

Il y a trois ouvertures, que l'on appelle fossés, par lesquelles on y descend. Elle sont au nombre de trois, d'abord pour faciliter l'exploitation, ensuite afin que, si l'une d'elles venait à se fermer par une voie d'eau, les ouvriers puissent sortir du lieu de leurs travaux.

C'est par la fosse Saint-Barbe que je suis descendu ; à l'œil de cette fosse est une machine à vapeur de la force de vingt chevaux. Sa destination est de monter le charbon de terre dans de grands seaux, et de vider la mine de l'eau qui s'y trouve et qui sert ensuite à alimenter cette même machine.

Pour arriver à la houille par cette fosse, on est obligé de parcourir trois cent quatre pieds carrés, et dans toute sa longueur, sont des planches placées verticalement pour empêcher l'éboulement des terres. C'est par cette ouverture que montent et descendent les seaux ; mais les mineurs descendent par une petite ouverture, qui est pratiquée à deux ou trois pieds de la grande, au moyen d'échelles, de vingt-cinq pieds en vingt-cinq pieds si se trouve un plancher qui s'abat, afin que si l'ouvrier tombe il ne fasse qu'une chute de vingt-cinq pieds, ce qui déjà est très raisonnable.

Maintenant que j'ai exposé la disposition des lieux, je vais parler de mon voyage souterrain.

D'abord on me fit changer de vêtements ; au pantalon de casimir succéda le pantalon de grosse toile blanche ; une ample veste de même étoffe remplaça le frac pincé et boutonné jusqu'au menton ; puis l'on me mit sur la tête un vieux chapeau niuel, en guise de plumet, on ajouta une chandelle allumée. Après cette toilette préliminaire, on m'invita à me placer dans la voiture de transport ; c'est une espèce de cuve attachée par trois chaînes à la corde qui tient à la machine à vapeur ; c'est ainsi que, toujours, descend le commis-inspecteur qui m'accompagnait. Mon compagnon de voyage était vêtu comme moi ; seulement, outre son plumet flamboyant, il avait une lanterne et un chandelier. Ce chandelier mérita d'être décrit ; c'est un morceau de fer aigu par un bout, pour qu'on puisse l'enfoncer dans les murailles, et, par l'autre bout, percé d'un trou pour recevoir la chandelle. Tout mineur est pourvu d'un pareil instrument.

Les premiers dix pieds que je descendis, j'éprouvai une espèce d'allucination, mais qui fut de courte durée. A peu près à moitié de notre course perpendiculaire nous reçûmes une forte aspersion ; elle était causée par une fissure que les eaux avaient faites aux planches qui soutiennent les terres. Le commis hâla les hommes d'en haut, et l'on nous fit remonter jusqu'à la hauteur de la fente ; alors avec un ciseau, il fit une autre fente à côté de la première, mais qui ne traversait pas l'épaisseur de la planche, et qui, rapprochant les planches, nous mit à l'abri d'une seconde

douche. Après cette réparation nous continuâmes à sec notre descente, qui dura cinq minutes, déduction faite du temps employé à boucher la voie d'eau. Lorsque nous fûmes arrivés à l'endroit où sont les travaux, on attira notre embarcation avec des crocs, et nous pûmes mettre pied à terre.

La presque obscurité de notre voyage me rendit grande la clarté que procuraient les chandelles, placées à quelque distance les unes des autres, dans les divers embranchemens de la mine.

Nous fûmes reçus par un second commis, qui resta dans la mine pour surveiller les travaux, tandis que celui qui m'accompagnait n'y descend que pour quelques momens. Là, on m'arma d'une béquille dont je ne compris pas d'abord l'utilité, attendu qu'elle n'avait pas plus d'un pied et demi de longueur ; mais, plus tard, elle me fut d'un grand secours. Nous marchâmes, sans rencontrer, personne, soixante ou quatre-vingts pas, suivis d'un enfant de dix ou douze ans, qui portait une chandelle et la poudre que le commis distribue lui-même aux mineurs pour faire sauter des fragmens de charbon de terre. La voie dans laquelle nous marchions était, comme toutes les autres, bordée de parois faites d'une espèce de pierre que l'on trouve dans la mine. Cette pierre paraît avoir un fil, et ressemble beaucoup à du bois pétrifié ; elle se trouve immédiatement sur la houille ; sur les parois sont des poutres placées transversalement pour servir de plancher. On a bien soin de remplacer ces ais quand ils commencent à menacer ruine, et cette opération présente de très grands dangers, car il arrive souvent que, pendant qu'on est occupé à remplacer l'ancien, il se fait de forts éboulemens.

Bientôt nous rencontrâmes des enfans attelés à de petits traîneaux, sur lesquels sont des baquets qui contiennent à peu près deux pieds cubes de charbon de terre ; les enfans occupés à ce travail sont âgés de quinze ou seize ans ; d'autres jeunes, parcourant les longues voies de la mine avec un vase en bois plein d'eau pour humecter les planches qui sont sur le sol, afin de faciliter l'action des traîneaux. Tout mineur travaillant dans la mine n'a qu'un simple caleçon pour vêtement. Les uns sont occupés à faire des murs ; d'autres creusent ; quelques-uns font sauter la mine. Voici comment se fait cette dernière opération.

On fait, dans la houille, à l'aide d'un long ciseau, un trou de deux ou trois pieds de profondeur, ouvrage qui ne parait très pénible, car les ouvriers qui le font travaillent tellement, que de leur corps s'élevait une vapeur épaisse, quand ce trou est achevé, on y introduit de la poudre à canon. Pour cela, on a un tube en cuivre, que les mineurs nomment une épinglette, et qui est de la longueur du trou ; dans le bout opposé au pétard qui est mis dans le fond du trou, l'on met un peu de poudre, que l'on allume avec une mèche assez longue pour donner le temps à l'ouvrier de se retirer. Le feu, prenant à la poudre qui est au bout, se communique à l'autre bout, en parcourant l'intérieur de l'épinglette, et la mine saute. La détonation n'est pas aussi forte que j'aurais cru ; ce n'est qu'un bruit mat.

Les mineurs qui travaillent dans la mine y restent douze heures ; ils y descendent le soir à six heures, pour ressortir le lendemain matin, à la même heure ; d'autres les remplacent, et restent également douze heures, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Tous sont grands et forts ; mais ils ont le teint de la plus grande pâleur.

Après être restés deux heures dans la mine, mon cicérone et moi, nous remontâmes par le même moyen qu'on avait employé pour nous descendre ; nous mîmes sept minutes à remonter et nous trouvâmes en haut de l'eau chaude pour nous laver, et du feu pour nous sécher nos vêtements. J'oubliais de dire à quoi sert la béquille dont on vous arme en arrivant dans la mine ; la voûte est tellement surbaissée à certains endroits, qu'on est quelquefois obligé de marcher l'espace de plus de deux cents pas entièrement courbé, et c'est alors que l'on retrouve avec plaisir la petite béquille pour s'appuyer.

Dans la mine on est obligé de nourrir des chats, pour détruire les souris qui y sont en grande abondance, et qui, sans cela, dévoreraient les alimens qu'emportent les mineurs ; ces chats n'y vivent, au plus, que trois ou quatre ans.

De distance en distance sont aussi des portes qui servent à intercepter les courans d'air, et à les renvoyer du côté des travailleurs, sans cette précaution ils seraient souvent privés d'air et exposés à être asphyxiés ; mais par le jeu de ces portes on peut diriger l'air comme cela est nécessaire. JEAN RADEL.

(Revue de Rouen.)

SOUVENIR DE LA CAMPAGNE DE 1814. LE TIRAILLEUR MANCHOT. — LE CHEVAL DE NOTRE AIDE-MAJOR.

Depuis que l'ennemi avait mis le pied sur notre territoire, il n'y avait pas encore eu de grande bataille, quand, le 26 janvier 1814, l'empereur donna un ordre du jour qui annonçait à l'armée que nous attaquerions bientôt l'ennemi.

Le 6e corps était à Vitry-le-Français, et les Russes occupaient Saint-Dizier. Nous venions d'être rejoints par des troupes de l'armée d'Espagne, dont la belle tenue et l'air martial faisaient plaisir à voir.

Le 27, on s'approcha de Saint-Dizier ; nous occupâmes les villages qui sont à environ une lieue de cette ville, et le 28 au matin, par un beau soleil d'hiver, nous fîmes notre mouvement offensif.

Apparemment qu'il n'entrerait pas dans les vues des généraux ennemis de livrer bataille sur ce point, car le gros de leurs troupes fit retraite, et il n'y eut qu'une affaire de tirailleurs ; ceux de l'ennemi ne firent pas longtemps, et nous les poussâmes sans beaucoup de peine jusque de l'autre côté de la ville, où seulement ils opposèrent quelque résistance ; mais c'était évidemment pour donner le temps à leurs colonnes d'achever leurs mouvemens de retraite.

En ce moment, nous fûmes joints par plusieurs jeunes gens de Saint-Dizier, armés de fusils de chasse, et qui venaient, disaient-ils, faire la chasse aux Russes. Il y avait parmi eux un grand garçon en veste ronde, chapeau à trois cornes, qui tirait bien et chargeait lestement, quoique jeune bête, tout-à-fait inoffensive, et n'avait peut-être jamais donné, même dans sa jeunesse, un coup de pied avec mauvaise intention. Et puis, il était chargé d'un porte-manteau contenant, outre l'habit de toute tenue de docteur, du linge et de la charpie pour les pansemens. C'était la perte de ces derniers objets qui chagrinait le plus notre bon camarade Mansut ; aussi la providence lui tint-elle compte de son désintéressement. Le ciel se chargea cette fois de le récompenser des soins assidus qu'il avait toujours donnés à nos blessés.

Le 2 février au matin, quelques heures avant que nous ne fussions aux prises avec l'ennemi dans les plaines de Brienne, un escadron de cuirassiers passant devant nous, chacun fit une exclamation de joie en reconnaissant à sa suite le grand cheval maigre de notre aide-major, qui s'arrêta de lui-même (je veux dire le cheval), quand il reconnut ses amis. Notre camarade Mansut retrouva son porte-manteau intact ; personne n'avait sans doute songé à se l'approprier, et il paraît que le cheval avait suivi volontairement, et en amateur, l'escadron qui nous le ramenait.

UN ANCIEN CANONNIER DE MARINE.

LE MISSIONNAIRE DE LA SINCÉRITÉ.

C'est l'honneur, la franchise, la vérité même : un homme insupportable. Hier, à mon bras, en passant par la rue Saint-Martin, il vit une mère qui promenait son enfant avec un bonnet d'âne sur la tête.

C'est par la récompense des bonnes qualités, et non par l'inflexibilité pour les mauvaises, lui dit-il, que l'on donne du ressort à l'intelligence des enfans ; et j'aimerais mieux encore voir une mère brutale que railleuse, car il vaut mieux être estropié du corps que du caractère. Vous ferez de votre enfant votre ennemi : ce n'est pas le moyen de lui rendre l'étude plus précieuse. Avant de réformer un bambin, il est bien que les grandes personnes se réforment.

Cette mère lui donna un soufflet. Quand il eut reçu un soufflet, je le fis monter dans un omnibus où nous rencontrâmes un petit prestollet qui se donnait des tons d'avoir des maximes de la régence.

Mon ami, lui dit-il, vous êtes plus jeune que vos paroles, et meilleur garçon que vous ne voudriez le faire croire. L'ingénuité de vos traits dément la rouerie de vos propos. Je vous donne ma parole que vous êtes l'innocence même, et qu'avec des efforts imaginables vous ne sauriez atteindre à votre dépravation artificielle. Ne cherchez pas à m'épouvanter : je vous estime.

Le jeune homme sortit de l'omnibus en marchant sur le cor du pouce du moraliste. Nous arrivâmes chez un de mes amis, qui se trouvait dans ce moment avec une grisette, tandis que sa femme était sortie.

Je ne dis pas de mal du vice en thèse générale, à moins qu'il ne dérange la santé, se mit à dire aussitôt mon homme ; et tout ce qui peut coûter un regret de deux heures ne mérite pas qu'un bon calculateur s'y attache deux minutes. Je n'ai pas l'honneur de connaître votre femme, mais il faudrait qu'elle fut bien mal bâtie pour n'avoir pas meilleure tournure que mademoiselle ; bien sotte pour n'avoir pas autant d'esprit, bien mal élevée pour n'avoir pas d'aussi bonnes manières. Quant à la considération que vous avez dans le fond du cœur pour l'une ou l'autre, cela ne fait pas un pli : vous ne tolérerez pas que votre maîtresse soit impertinente avec votre femme, et vous ne souffrirez pas mot si votre femme chassait d'ici cette créature avec les avanies qui lui sont fort justement dues.

L'amant de la grisette, le précipita du haut en bas de l'escalier. Quand je l'eus ramassé au bas de l'escalier, un jeune ovolonné qui se trouvait là parla de couper les oreilles à ceux qui faisaient faire de semblables culbutes aux individus. Monsieur, lui cria notre homme, en se rajustant, si je suis le martyr de ma sincérité, prenez garde de le devenir de votre étourderie. Ces gens si prêts à jeter leur vie au vent sur un mot en l'air ne savent les trois quarts du temps que cela seul ; et je les tiens pour une poste dans les états civilisés. Nous ne sommes pas nés pour être les boureaux les uns des autres, et pour nous fourrer des couteaux par la pointe au beau milieu de la gorge, comme si l'on pouvait se servir de notre sang pour faire du houlidin. Je ne veux pas que vous laviez mon injure avec de la colère, et je vous conseille de vous laver la tête avec du sang-froid.

Le duelliste le précipita dans une cave. Quand je l'eus retiré de la cave, où il faisait un œil, nous rencontrâmes un mysanthrope qui débâtait contre l'espèce humaine.

C'est la manie des esprits faux, s'écria le monomane, d'en vouloir au genre humain de ce qu'ils n'en ont pas l'intelligence, et de le tyranniser de ce qu'ils sont tyrannisables eux-mêmes. Il faut se souvenir que ce sont les nains qui médisent des géants les bossus des tailles droites, les borgnes des chairs voyants. La colère vient de l'envie, qui vient d'un défaut. Quoique s'enroue contre le prochain, confesse par cela même un vice ou une infirmité. L'intolérant est un chien enragé qui finira par trouver des houlette.

A peine achevait-il de prononcer cette sincérité, que le mysanthrope l'assomma d'un coup de poing. (L'Entr'acte.)

LE SUICIDE D'UN PURISTE.

Dans la commune de Courbevoie vivait un perruquier du nom de Mollard, qui s'occupait beaucoup de littérature, et surtout de sténographie. Il avait en haine les membres de l'Académie, qui, selon lui, ne connaissaient pas les richesses et les beautés de la langue française. Les discours prononcés dans cette docte assemblée excitaient quelque fois son courroux et provoquaient dans son esprit une grande exaltation. Lorsque dans les cafés ou les cabarets de la banlieue la discussion roulait sur la politique, on était sûr d'entendre le perruquier Mollard lancer quelque bon mot satirique à l'adresse de messieurs les quarante, et détourner par de piquantes plaisanteries les discours de leur sujet primitif, pour fixer leur attention sur la marche scientifique des membres de l'Institut, qu'il soutenait être entrés dans une voie rétrograde et non progressive, ainsi que notre situation sociale lui semblait le réclamer.

Un jour de la semaine dernière, les oisifs de Courbevoie qui fréquentaient la boutique du père Mollard, et qui aimaient à disserter avec lui sur les affaires du temps, ou qui désiraient obtenir quelques renseignements sur l'état de la lutte entre les classiques et les romantiques furent étonnés lorsqu'ils trouvèrent sa boutique fermée ; elle l'était même pour les praticiens qui venaient réclamer les secours de son ministère. A trois heures de la même journée, tout étant dans le même état, le bruit se répandit bientôt dans la commune que le père Mollard avait disparu ; l'autorité municipale, informée par clameur publique de cet événement, se transporta dans la rue de Bezons, fit ouvrir le domicile du perruquier, et en présence de nombreux habitans, elle trouva couché sur son lit,

entre deux brasiers de charbon, le père Mollard, qui était au moment de rendre le dernier soupir, en balbutiant quelques mots contre l'Académie. Chacun s'empressa de lui prodiguer les secours que sa situation nécessitait, et peu après on le transporta à l'hospice Beaulieu, où il expira le lendemain. Si ce n'était ses dernières paroles et quelques fragmens de papiers trouvés dans son domicile, les causes de sa mort seraient inconnues ; mais sur un papier tout couvert de notes, et placé sur le devant de son lit, on pouvait lire ces mots :

« Adieu, père Hénin ! Adieu Monsieur et Madame D. Adieu mes amis en politique et en littérature. Adieu tout le monde de mon bon voisinage... »

MOLLARD.

Sur ce papier on voyait quelques phrases tracées en caractères sténographiques. Plus bas souvent répétés : *Hoc erat in votis, modus agri non ita magnus* ; à côté : *Terna solvet*, qu'il avait ainsi traduit entre deux parenthèses (*gare à la troisième*). Sur le revers du papier, Mollard avait écrit au crayon trois épigrammes que nous rapportons textuellement, d'après une copie qui nous a été transmise par une personne présente à la translation de Mollard de son domicile à l'hôpital.

PREMIÈRE ÉPIGRAMME.

Il fallait compléter les quarante immortels, Leur président leur dit cette courte harangue. « Prêts de l'ignorance, appui de ses autels, Proclamez Casimir ; il ne sait point la langue. »

DEUXIÈME ÉPIGRAMME.

Al ! le bon temps, ami, qu'il le temps de Piron, Où les quarante avaient de l'esprit comme quatre. — Eh quoi ! de ce calcul faudrait-il donc rabattre ? — Je ne dis pas cela. — Mais encore ? — C'était bon Au bon temps de Piron.

TROISIÈME ÉPIGRAMME.

Lavigne, à l'Institut, a gagné son procès Contre une cabale ennemie. — Lavigne, à l'avenir, parlera donc français ? Non. Il est de l'Académie.

Nous devons dire que M. Carré, docteur en médecine à Puteaux, a épuisé tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour rappeler ce malheureux à la vie. Mais les ressources de la médecine n'ont pu sauver le père Mollard, qui est mort avec le chagrin de ne pas croire que l'Institut de France parlât correctement la langue française. — Gazette des Tribunaux.

REVUE DES TRIBUNAUX.

Je suis dans le bâtiment, monsieur le président ; pour lors, étant dans le bâtiment, j'étais en grève, il y a quelques jours de ça, attendant qu'on m'embauche. Attendant qu'on m'embauche, le nommé Hamel se présente et me dit : « Est-ce vous dans le bâtiment ? — Oui, que je dis. — Eh bien, puisque c'est comme ça, vous allez me suivre ; je vous embauche. — Nous marchons côte à côte comme une paire d'amis ; en marchant, le nommé Hamel me dit : Vous avez de la monnaie sur vous ? — Oui, que j'en ai. — Combien ? — Quinze sous en monnaie blanche, et puis du cuivre. — Y a pas gras, à ce qu'il paraît. — Ah ben oui, mais, j'ai dans une autre poche une cinquantaine de francs de mes petites épargnes, que je dois porter à ma masse. — Ah ! ah ! — En disant ça, nous étions dans une rue que je ne me rappelle pas son nom, mais c'est égal, je le vois fouiller dans sa poche, puis après je vois que je n'y vois plus rien, parce que j'étais aveuglé par de la poussière qu'il m'avait jetée dans les yeux, qui me cuisaient bien comme les cinq cents diables.

HAMEL : Ce n'était pas de la poussière, c'était du tabac frais qui s'était envolé de ma tabatière, parce qu'il faisait beaucoup de vent.

LE PLAIGNANT : C'est pas le vent, toujours, qui faisait envoler vos mains dans mes poches, et qui vous faisait ensauver avec ma pauvre argent, pendant que je faisais mes contorsions et mes grimaces. Bref, quand on m'eût bien brossé, j'ai vu qu'il ne me restait plus rien ; j'ai guetté mon voleur ; et, l'ayant rattrapé, je l'ai fait empoigner, et je vous le signale pour que vous le mettiez en état de ne plus jeter comme ça du tabac aux yeux de ceux qu'attendent qu'on les embauche.

Hamel ne jugeant pas à propos d'alléguer quelque chose pour sa défense, le tribunal l'a condamné à un an de prison.

